

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

## Annexe 11

### **ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

-----

### **43<sup>e</sup> REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

*(Organisée virtuellement par la Banque Centrale du Congo)*

-----

### **PREMIER SEMINAIRE CONTINENTAL DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES SUR LE THÈME :**

**« ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS, FLUCTUATIONS DES  
TAUX DE CHANGE ET GESTION DES RESERVES DE CHANGE : OPPORTUNITES  
DE FINANCEMENT POUR L'AFRIQUE ET IMPLICATIONS POUR LES BANQUES  
CENTRALES AFRICAINES »**

-----

**Organisé par :** Banque Nationale du Rwanda

(31 mai – 2 juin 2021)

-----

### **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

-----

## **1. INTRODUCTION**

Conformément à la décision prise lors de la réunion extraordinaire du Bureau tenue le 26 novembre 2020, le premier Séminaire Continental 2021 de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) s'est tenu virtuellement du 31 mai au 2 juin 2021 sur le thème " Envois de fonds des travailleurs migrants, fluctuations des taux de change et gestion des réserves de change : opportunités de financement pour l'Afrique et implications pour les Banques Centrales africaines". Le Séminaire a été organisé par la Banque Nationale du Rwanda (BNR). Soixante-treize (73) délégués des Banques Centrales membres de l'ABCA et quinze (15) délégués de huit (8) institutions régionales et internationales ont participé au Séminaire. La liste des participants figure en annexe de ce rapport.

## **2. CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture était présidée par l'Honorable Soraya Hakuziyaremye, Vice-Gouverneure de la Banque Nationale du Rwanda.

Dans ses remarques introductives, Dr. Djoulassi Kokou Oloufada, Secrétaire Exécutif de l'ABCA, a exprimé sa profonde gratitude à l'Honorable John Rwangombwa, Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda (BNR) et Président de l'ABCA, pour avoir accepté d'accueillir le premier Séminaire Continental et pour avoir pris d'excellentes dispositions techniques pour lancer les travaux. Il a remercié le personnel de la Banque Nationale du Rwanda (BNR) et a saisi l'occasion pour exprimer sa sincère gratitude pour leur disponibilité constante, leur compétence et professionnalisme, source inestimable de soutien au Secrétariat de l'ABCA pour assurer le succès du premier Séminaire Continental virtuel.

Il a également remercié tout particulièrement les experts qui ont accepté de partager leurs connaissances sur les différents thèmes du Séminaire. Il a salué la présence d'institutions africaines et internationales et les a remerciées pour leurs contributions à cet événement et pour les excellents liens de collaboration qu'elles entretiennent avec l'ABCA. Par ailleurs, le Secrétaire Exécutif a enfin salué les collègues des Banques Centrales membres de l'ABCA, réunis en grand nombre, indiquant qu'ils sont remarquablement déterminés à contribuer de manière décisive à relever le défi de l'intégration monétaire de notre Continent.

Il a indiqué que le Séminaire Continental se déroule dans un contexte où les pays africains sont confrontés aux graves conséquences économiques de la pandémie de COVID-19. Selon la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), dans le scénario le plus optimiste, la croissance économique du continent pourrait se contracter de 1,4 point de pourcentage en 2020, faisant basculer près de 5 millions de personnes dans l'extrême pauvreté. En outre, les flux de transferts de fonds devraient diminuer en Afrique, effaçant six (6) années de progrès. Pour de nombreux pays africains, les envois de fonds des migrants sont essentiels pour atténuer le déficit de la balance des paiements courants.

Par ailleurs, Dr. Oloufada a souligné que, compte tenu de l'insuffisance de l'épargne pour financer les investissements, les transferts de fonds constituent des entrées de devises qui permettent d'atténuer le déficit du compte courant et contribuent à la consolidation des réserves de change. Les innovations dans les technologies financières (FinTech), notamment

les plateformes de transfert numérique et le transfert d'argent mobile sont essentiels pour promouvoir les services de transfert d'argent et l'inclusion financière.

De même, les transactions opérées par les FinTech pourraient créer des défis pour les Banques Centrales africaines concernant la supervision de ces activités, la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et la protection des consommateurs contre les risques systémiques. Par conséquent, l'amplification des effets positifs des transferts de fonds sur les économies africaines dépendra des autorités monétaires qui devront mener des politiques soutenant l'infrastructure des transferts de fonds.

Par ailleurs, le Secrétaire Exécutif a indiqué que ce premier Séminaire Continental est une réponse opportune à ces énigmes. Ses principaux objectifs sont de mieux comprendre les impacts, les défis et les risques liés aux FinTech dans la prestation de services de transferts de fonds et de diversifier davantage les fournisseurs de services compétitifs. Il entend également mettre en lumière la contribution des transferts de fonds des travailleurs migrants aux économies des pays africains et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les flux entrants. Concrètement, le séminaire vise à évaluer et identifier les opportunités de financement offertes par ces flux financiers pour les ménages, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et la promotion de l'inclusion financière par l'accès aux services financiers de proximité pour des millions de bénéficiaires dans les zones urbaines et rurales. En outre, le Séminaire vise à analyser les impacts des transferts de fonds sur la dynamique des taux de change, le stock de réserves de devises étrangères, la compétitivité des exportations des pays bénéficiaires, entre autres. Il met en évidence également les questions associées à la supervision des transferts de fonds par les canaux numériques, la réglementation et la lutte contre le blanchiment d'argent ainsi que le financement du terrorisme pour les autorités de régulation.

Dans son discours d'ouverture, l'Honorable Soraya Hakuziyaremye, Vice-Gouverneure de la Banque Nationale du Rwanda, a souhaité la bienvenue à tous les participants à ce premier Séminaire Continental de 2021 de l'ABCA. Elle a rappelé que la Banque Nationale du Rwanda et la Central Bank of Egypt étaient censées accueillir respectivement les deux Séminaires Continentaux en 2020. Cependant, ils ont été reportés en raison de la pandémie de COVID-19. L'Honorable Hakuziyaremye s'est donc réjoui que la technologie permette de se réunir et d'exécuter l'agenda de l'ABCA de manière virtuelle.

Elle a déclaré que le thème de ce Séminaire est l'occasion d'axer les discussions sur un large éventail de questions telles que les transferts de fonds, les instruments financiers innovants et les mécanismes de financement, ainsi que la dynamique des taux de change. En outre, le Séminaire se focalisera sur la contribution des transferts de fonds des travailleurs migrants aux économies africaines et sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les flux entrants. Il identifiera également les opportunités de financement offertes par ces flux financiers, les défis et les risques liés aux FinTech dans le secteur des transferts de fonds, la réglementation et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, etc.

La Vice-Gouverneure a relevé que la pandémie de COVID-19 a eu des effets négatifs sur les économies, des milliers de personnes étant confrontées au chômage, aux pertes de revenus des entreprises et à l'augmentation des prix à la consommation qui ont poussé les personnes à vivre en dessous du seuil de pauvreté. Ce séminaire intervient donc au moment

où différentes économies conçoivent des mécanismes et des politiques pour contrer les chocs économiques (par exemple, le Fonds de Relance Economique au Rwanda).

Elle a souligné que les perspectives économiques restent incertaines malgré les bonnes politiques mises en œuvre et la croissance pour la région prévue à 3,4% en 2021. Les effets actuels de la pandémie de COVID-19 sont énormes. Ils continuent de poser des défis à tous les gouvernements et décideurs politiques à travers le monde, ce qui accentue l'importance de la coopération et de la collaboration à différents niveaux de leadership pour gérer les impacts interdépendants de la crise.

Donnant un aperçu des trois principaux sujets (transferts de fonds, dynamique des taux de change et mécanismes de financement), l'Honorable Hakuziyaremye a indiqué que, globalement, les transferts de fonds ont connu une croissance soutenue au cours des dernières années. Ils représentent la plus grande source de revenus étrangers pour de nombreuses économies en développement. Malgré l'impact de la COVID-19 sur les salaires et l'emploi des travailleurs migrants, les flux de transferts de fonds dans les pays à revenu faible et intermédiaire n'ont diminué que de 1,6% contre la projection d'un repli de 7,2% en 2020, principalement en raison de la volonté des migrants d'aider leur famille pendant la pandémie et des mesures de relance budgétaire qui ont conduit à une amélioration des conditions économiques dans certains pays d'accueil. En Afrique subsaharienne, les envois de fonds ont baissé de 12,5% en 2020. En revanche, les envois de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire devraient augmenter de 2,6% et 2,2% en 2021 et 2022, respectivement, avec la reprise économique mondiale attendue.

La Vice-Gouverneure a évoqué les principaux défis auxquels sont confrontés les envois de fonds, notamment la difficulté d'estimer le montant réel des envois, car les fonds transitant par les canaux non officiels pourraient représenter au moins 50% des envois enregistrés. Elle a ajouté qu'un autre défi pour les transferts de fonds est le coût, qui reste globalement élevé et particulièrement onéreux en Afrique subsaharienne. Il est par conséquent essentiel de s'attaquer à ces problèmes, étant donné que les envois de fonds se sont avérés être plus stables, contracycliques et la plus grande source de revenus étrangers pour de nombreuses économies en développement. Ils représentent près de 4% du PIB, contre 1,5% pour les pays à revenu intermédiaire.

S'agissant de la dynamique du taux de change, elle a indiqué que cette pandémie mondiale a entraîné un déficit important de la balance courante, reflétant principalement les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, le ralentissement du commerce mondial et la faiblesse des envois de fonds. Ce déficit, conjugué à l'insuffisance des réserves internationales disponibles, a entraîné de fortes pressions sur les taux de change. La Vice-Gouverneure a précisé que les interventions des Banques Centrales étaient nécessaires dans la plupart des pays pour atténuer les impacts de la volatilité excessive du marché des changes sur le continent. Par exemple, au Rwanda, le franc s'est déprécié de 5,4% en 2020, contre 4,9% en 2019. Ces pressions devraient être atténuées avec la reprise économique mondiale prévue et l'augmentation des flux de transferts de fonds en 2021 et 2022.

Concernant les mécanismes de financement, elle a soutenu que les économies subsahariennes continuent d'être confrontées à la dépréciation des devises se traduisant par une incertitude accrue et une faible liquidité qui s'ajoutent aux goulots d'étranglement structurels existants et aux options de financement limitées.

Par conséquent, nos économies doivent recourir à différentes approches de financement telles que les financements mixtes, les partenariats public-privé, le cofinancement avec les banques de développement, les marchés de capitaux, entre autres, pour aider à mobiliser le financement des investissements en dehors des banques commerciales. Il est également essentiel que les Banques Centrales reconnaissent la valeur de ces approches collectives tout en maintenant la stabilité et le bon fonctionnement du système financier.

Terminant son allocution, l'Honorable Hakuziyaremye a rappelé la mission de l'ABCA qui consiste à promouvoir la coopération dans les domaines monétaire, bancaire et financier, avec pour objectif à long terme une monnaie unique et une Banque Centrale commune en Afrique. A cet égard, elle a appelé à redoubler d'efforts pour atteindre nos objectifs, car toutes nos actions continueront d'être éprouvées par la pandémie, étant donné l'incertitude qui plane sur l'avenir. C'est donc dans un tel environnement que les Banques Centrales doivent renforcer leur collaboration et les efforts collectifs de toutes les parties prenantes. Enfin, après avoir apprécié les efforts du Secrétariat de l'ABCA et des intervenants pour le travail inlassable accompli, elle a souhaité aux participants des délibérations productives pour assurer le succès du Séminaire.

### **3. STRUCTURE DU SEMINAIRE**

Le séminaire était structuré comme suit : des personnes ressources ont présenté trois (3) sous-thèmes. Des représentants de Banques Centrales ont partagé leurs expériences. Enfin, trois (3) ateliers ont été organisés pour discuter de sujets spécifiques et pour réfléchir sur les opportunités de financement offertes par les transferts de fonds pour l'Afrique et ses implications pour les Banques Centrales africaines et formuler des recommandations à soumettre, pour examen, au Conseil des Gouverneurs.

#### **3.1 Session plénière 1 : Présentation des sous-thèmes**

Les trois (3) sous-thèmes suivants ont été présentés respectivement par M. Amadou Cissé, Directeur Exécutif de l'Institut Africain pour les Transferts de fonds (IATf), M. Majyambere Tuyizere Fabrice, Directeur à la Banque Nationale du Rwanda (BNR) et Dr. David Fowkes, Spécialiste Principal à la South African Reserve Bank (SARB) :

- Contribution des transferts de fonds dans l'amélioration du financement du développement en Afrique ;
- Exploiter les FinTech pour une meilleure efficacité et conformité sur le marché des transferts de fonds des migrants ;
- Fluctuations des taux de change et consolidation des réserves de change en Afrique.

La première présentation s'est focalisée sur la définition des transferts de fonds des migrants et du développement et a souligné les facteurs de succès de la stratégie de mobilisation des ressources pour exploiter l'épargne des expéditeurs et des bénéficiaires des transferts de fonds.

Selon la définition des transferts de fonds dans la sixième édition du Manuel de la balance des paiements (BPM6), les transferts de fonds représentent le revenu des ménages provenant d'économies étrangères et résultant principalement du mouvement temporaire ou

permanent de personnes vers ces économies. Les envois de fonds comprennent des éléments monétaires et non monétaires qui circulent par des voies formelles telles que le télégramme électronique, ou par des voies informelles telles que l'argent ou les biens transportés à travers les frontières. Il s'agit essentiellement de fonds et d'articles non monétaires envoyés ou donnés par des personnes qui ont migré vers une nouvelle économie et y sont devenues résidentes, et de la rémunération nette des travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à court terme employés dans une économie dans laquelle ils ne sont pas résidents.

M. Cissé a indiqué que les migrants utilisent les transferts de fonds pour soutenir les membres de leur famille restés au pays, car ils constituent une source de revenus pour les ménages. Techniquement, les transferts de fonds sont principalement des transferts personnels provenant des comptes étrangers des employés (compte de revenu secondaire). Ils peuvent également être considérés comme la rémunération des employés (compte de revenu primaire).

En général, les transferts de fonds des migrants comprennent plusieurs éléments (financiers et non financiers). En considérant l'aspect des flux financiers, il serait utile de savoir comment mobiliser ces transferts de fonds pour financer le développement des économies africaines.

En outre, le terme "développement" comporte également de multiples facettes, notamment l'implication des politiques et le développement du capital humain. Il peut être évalué par une série d'indicateurs quantitatifs. M. Cissé a souligné que chacun de ces indicateurs constitue une partie du code de combinaison "inconnu" de la serrure ouvrant la porte menant au développement attendu des pays africains. Le développement socio-économique de l'Afrique pourrait être atteint grâce à deux éléments fondamentaux, à savoir les infrastructures et les investissements. Sur le plan social, les transferts de fonds aident les bénéficiaires à satisfaire leurs besoins essentiels tels que la nourriture, l'éducation, la santé, le logement, etc. Sur le plan économique, les transferts de fonds devraient contribuer à déverrouiller cette porte grâce aux infrastructures et aux micro-investissements. Ainsi, la question fondamentale est d'examiner comment les transferts de fonds pourraient contribuer au développement en finançant des infrastructures ou des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Selon M. Cissé, les transferts de fonds ne pourraient pas concourir au développement attendu car il s'agit de comptes de revenus primaires et secondaires. Aucun de ces comptes ne peut être considéré comme un Investissement Direct Etranger (IDE) pour nos pays. Il a souligné que les transferts de fonds jouent le même rôle que les salaires et constituent une composante du revenu des ménages pour satisfaire les besoins de base. Les ressources à exploiter pour financer le développement sont les investissements de la diaspora qui sont différents des transferts de fonds.

Les données montrent que les besoins de financement des infrastructures en Afrique se situent entre 130 et 170 milliards de dollars par an. Ainsi, le déficit de financement se situe entre 68 milliards et 108 milliards de dollars. En 2019, les envois de fonds des migrants s'établissaient entre 70 et 80 milliards de dollars, soit 60% à 110% du déficit de financement des infrastructures, illustrant le potentiel de financement qu'ils constituent. Cependant, la question est de savoir comment tirer profit de ces transferts de fonds pour

financer le développement. En outre, il convient de noter que les travailleurs migrants n'envoient pas toutes leurs économies. En effet, il est bien documenté qu'ils peuvent envoyer jusqu'à 35% de leur épargne, ce qui signifie que les migrants qui ont envoyé 80 milliards de dollars en 2019 ont encore environ 240 milliards de dollars d'épargne dans leur pays de résidence, dépassant les besoins de financement des infrastructures de l'Afrique.

Par conséquent, les décideurs africains devraient mettre en place une stratégie appropriée de mobilisation des ressources, consistant à exploiter davantage l'épargne intérieure des bénéficiaires des transferts de fonds et des expéditeurs par le biais de l'épargne dans leur pays de résidence.

Pour que cette stratégie de mobilisation des ressources permette de cibler l'épargne des émetteurs et des bénéficiaires de transferts de fonds, M. Cissé a mis l'accent sur trois (3) facteurs de réussite :

- la priorité absolue des décideurs politiques (Gouvernement, Gouverneurs des Banques Centrales, etc.) pour des stratégies appropriées de mobilisation des ressources ;
- l'établissement de la confiance avec la diaspora, c'est-à-dire la confiance dans les instruments financiers, en mettant en place un environnement d'investissement sain et un code d'investissement conforme, avec un engagement de la diaspora à travers « Connaître Ta Diaspora » ; et
- la promotion de l'inclusion financière et des compétences en matière de gestion de fonds pour encourager les bénéficiaires de transferts de fonds à épargner et à investir.

A la suite de cette présentation, des participants ont principalement commenté les actions des gouvernements pour améliorer l'environnement des investissements des diasporas. A cet égard, l'éducation de la population et l'investissement dans le capital humain ainsi que le développement des infrastructures sont essentiels.

Ils ont également indiqué que l'un des piliers fondamentaux permettant aux pays africains d'attirer les transferts de fonds des migrants est de réduire l'écart entre les taux de change officiels et non officiels afin de limiter les pertes subies par les bénéficiaires, puisque les fonds reçus améliorent le niveau de vie de ces familles.

Enfin, ils ont mentionné l'impact négatif de la corruption au niveau gouvernemental et institutionnel. La suppression de ces contraintes devrait améliorer l'environnement des transferts de fonds des migrants.

Le deuxième sous-thème : "Exploiter les Fintech pour une meilleure efficacité et conformité sur le marché des transferts de fonds des migrants" a été présenté par M. Majyambere Tuyizere Fabrice, Directeur, Banque Nationale du Rwanda (BNR). La présentation a porté principalement sur le rôle des FinTech dans le développement du marché des transferts de fonds, les modèles de transferts de fonds, les réglementations et les défis rencontrés par les transferts de fonds en Afrique.

Dans sa présentation, M. Majyambere a indiqué que l'augmentation rapide de la migration africaine a intensifié les opérations de transfert de fonds en Afrique. Les entrées massives

de fonds sur le continent ont profité aux bénéficiaires, aux institutions financières et aux FinTech, notamment en ce qui concerne les frais de transfert facturés. Selon la Banque Mondiale, en 2019, les envois de fonds vers la région subsaharienne ont atteint 48 milliards de dollars. La raison majeure de cette envolée est la forte progression de la migration africaine, alimentant la croissance des transferts de fonds sur le continent.

En 2019, la prépondérance de l'argent mobile était notable en Afrique subsaharienne par rapport au reste du monde. Avant la pandémie de COVID-19, des services de transfert de fonds élevés étaient observés par le biais de l'argent mobile dans les pays subsahariens. Selon le rapport de Global Findex, le pourcentage d'expéditeurs s'élevait à environ 30% et celui des destinataires à plus de 25%.

En outre, la région subsaharienne a connu un meilleur taux d'utilisation de l'argent mobile par rapport au reste du monde. Selon une enquête du Fonds Monétaire International (FMI) sur l'accès aux services financiers, le nombre de comptes pour 1 000 adultes était estimé à 250 en Afrique subsaharienne, à environ 150 en Asie, à 100 en Amérique latine et en Europe et à 50 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA).

La même tendance a été observée pour le nombre de points de vente d'argent mobile pour 100 000 adultes, les transactions pour 1 000 adultes et les transactions en termes de PIB.

Le présentateur a souligné que les FinTech sont présentes dans les plateformes de téléphonie mobile, les logiciels et applications de transfert d'argent. Elles ont changé la donne pour les transferts de fonds en Afrique en redéfinissant la manière dont les gens effectuent des transferts d'argent transfrontaliers. Cependant, il convient de noter que l'Afrique a le coût le plus élevé pour effectuer une transaction, avec une moyenne de 9% pour effectuer une transaction de 200 dollars en Afrique, alors que la moyenne mondiale est de 7%.

En s'appuyant sur des technologies de pointe, les FinTech ont rendu les transferts de fonds en Afrique rentables, sûrs et rapides. Par ailleurs, les FinTech jouent un rôle essentiel dans la concurrence des acteurs traditionnels des transferts de fonds. Elles ont permis aux transferts de fonds de devenir abordables et accessibles à la population (par exemple, M-PESA au Kenya, à l'initiative de Safaricom).

Concernant les modèles de transfert de fonds, M. Majyambere a souligné les trois (3) modèles suivants qui pourraient être compatibles dans différentes juridictions :

- a) Modèle I : Prestataire unique. Un seul fournisseur de services de transfert de fonds gère l'ensemble des transactions de transfert de fonds en interne sur son propre système et fixe ses tarifs de détail et les taux de change (par exemple, Western Union, divers fournisseurs de transfert de fonds qui travaillent avec certaines banques et sociétés de télécommunications locales pour fournir ces services) ;
- b) Modèle II : Accord bilatéral. Deux (2) sociétés agréées ou enregistrées concluent un partenariat commercial direct. Le Prestataire de Services de Transferts d'Argent (PSTA) expéditeur paie généralement une commission au PSTA destinataire pour couvrir les frais de remise des fonds, plus une marge. Le PSTA récepteur et le PSTA expéditeur s'entendent également sur le taux de change dans le cadre de l'accord de règlement ; et



- c) Modèle III : Hub de transfert de fonds. Le PSTA émetteur et le PSTA récepteur n'ont pas de relation commerciale directe, chaque PSTA s'associant commercialement à un hub. Les plateformes se voient facturer des frais de transaction par le PSTA récepteur, qui sont répercutés sur le PSTA expéditeur, plus une marge. Les accords de change ont permis de déterminer les taux de change appliqués dans le cadre des règlements.

S'agissant de la réglementation des transferts de fonds, les points suivants, liés aux règles et réglementations relatives aux transferts de fonds internationaux en Afrique, ont été soulevés :

- établissements payeurs autorisés (opérations de paiement par des structures non autorisées) ;
- importance des institutions financières non bancaires (sociétés de télécommunications) ;
- exigences relatives aux transferts d'argent (seuils et limites des fonds pouvant être transférés) ;
- détention de comptes en devises (autorisation de la Banque Centrale requise pour la détention de comptes en devises) ; et
- lutte contre le blanchiment d'argent (réglementation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme).

En outre, il a été noté que les défis qui entravent le marché des transferts de fonds en Afrique varient selon les pays. Cependant, les défis communs observés sont :

- l'incertitude du cadre réglementaire (réglementation inadéquate) ;
- le coût élevé dû aux nombreux acteurs de la chaîne de valeur (multiplicité des acteurs) ;
- le manque d'infrastructures pour faciliter l'accès (manque de systèmes de traçabilité) ; et
- la collaboration et le partenariat entre les différents acteurs sont encore à un faible niveau (une collaboration insuffisante entre les entreprises de télécommunications, les banques et les FinTech, pouvant freiner le développement des FinTech).

En conclusion, pour améliorer la contribution des FinTech dans le développement des transferts de fonds en Afrique, M. Majyambere a préconisé les mesures ci-après :

- mettre en place des normes qui répondent aux exigences réglementaires ;
- accroître la collaboration et les partenariats entre les FinTech, les opérateurs mobiles, les opérateurs de transfert d'argent et les banques ; et
- les autorités et les décideurs politiques sont appelés à encourager la concurrence sur le marché des transferts de fonds.

Ces mesures permettront de renforcer l'efficacité du marché des transferts de fonds et d'améliorer les infrastructures. Les progrès réalisés dans le processus de digitalisation favoriseront également l'inclusion financière et le paiement des biens et services par les canaux numériques, contribuant ainsi au développement du pays.

A la suite de cette présentation, les participants ont souligné l'importance des transferts en Afrique subsaharienne, notant que l'adoption de l'argent mobile en Afrique est un moyen alternatif de stimuler les transferts de fonds. Ils ont indiqué que le marché des transferts de fonds présente des lacunes. Par conséquent, la mise en place d'un cadre réglementaire adéquat et transparent pour soutenir la croissance des FinTech est essentielle pour réduire les incertitudes liées à leurs opérations.

Le troisième sous-thème : "Fluctuations des taux de change et consolidation des réserves de change en Afrique" a été présenté par le Dr. David Fowkes, Spécialiste Principal à la South African Reserve Bank (SARB). La présentation a porté principalement sur l'expérience de la non-intervention de l'Afrique du Sud sur le marché des changes et sur la politique de gestion des réserves.

Concernant le degré de gestion du taux de change, les études montrent que les Economies Avancées (EA) permettent, en moyenne, une flexibilité relativement plus grande du taux de change par rapport aux Economies Emergentes et en Développement (EED) (Adler et al. 2021). Parmi les EA, les petites économies dotées d'un secteur financier important telles que Hong Kong, l'Islande, Singapour et la Suisse, tendent à afficher un degré de gestion du taux de change plus élevé que les autres Economies Avancées.

Au sein des EED, certains pays affichent des régimes flexibles comparables aux EA les plus flexibles, tandis que d'autres adoptent des régimes hautement encadrés (régimes de change fixes). La stratégie de non-intervention sur le marché des changes, adoptée par l'Afrique du Sud, permet au taux de change de flotter et de s'ajuster sur les marchés en fonction des fondamentaux de l'économie.

Le présentateur a fait remarquer que la politique de flottement libre de l'Afrique du Sud a été introduite après l'échec des tentatives, en 1998, de lutter contre la dépréciation du taux de change. Elle s'est faite en empruntant des dollars sur le marché à terme. Cependant, le Rand a continué à faiblir, ce qui a créé une position à terme négative et des pertes importantes. La SARB a alors cherché à réduire cette position nette négative en devises étrangères et a abandonné les interventions visant à influencer le taux de change.

La SARB a systématiquement évité les interventions sur le taux de change. Le Rand a connu des dépréciations spectaculaires à quatre reprises, en 2001, 2009, 2016 et 2020. Les Autorités monétaires ont toutefois réagi aux effets attendus de ces mouvements sur l'inflation, en utilisant l'instrument conventionnel des taux d'intérêt à court terme (le taux repo). Comme les anticipations d'inflation se sont stabilisées par rapport à la cible d'inflation, le taux de change devenant moins déterminant dans la formation de ces anticipations, la répercussion de la dépréciation de la monnaie a été réduite et la nécessité d'un recours aux politiques compensatoires a également diminué. En 2001, par exemple, la SARB a relevé les taux d'intérêt pour faire face à l'inflation résultant de la dépréciation du taux de change. En 2008, elle a différé les réductions de taux parce que l'inflation est restée élevée pendant un

certain temps. En 2020, en revanche, il a été possible de réduire les taux à un niveau record malgré la vente simultanée du Rand.

Le présentateur a indiqué que les réserves officielles de l'Afrique du Sud s'élèvent actuellement à environ 53,8 milliards de dollars, ce qui n'est pas exceptionnellement élevé par rapport à d'autres Economies de Marché Emergentes (EME) telles que la Russie, l'Inde ou la Chine. L'évaluation de l'adéquation des réserves du FMI montre que le niveau des réserves brutes du pays n'a pas encore atteint un montant jugé suffisant. Le principal motif de l'accumulation de réserves par la SARB est l'auto-assurance afin de réduire la vulnérabilité extérieure. Cependant, la détention de réserves a un coût. En Afrique du Sud, le coût marginal de la détention de réserves est estimé à environ 35 millions de dollars pour chaque milliard de dollars par an.

S'agissant de la mise en commun des réserves, de tels arrangements posent des problèmes théoriques que l'on peut résumer sous les rubriques suivantes : risque moral, corrélation des chocs, ressources limitées et les problèmes d'économie politique. La mutualisation des réserves peut atténuer le risque lorsque l'aléa moral est minime et les chocs n'affectent pas tous les pays simultanément, mais ont tendance à se propager d'un pays à l'autre, augmentant les incitations à freiner cette propagation. Certains pays disposent de réserves abondantes ou excédentaires et il faudrait qu'il soit politiquement acceptable de les mutualiser. Dr. Fowkes a souligné que ces conditions pourraient ne pas être réunies.

Sur le plan empirique, Dr. Fowkes a évoqué deux (2) dispositifs de mise en commun des réserves :

- le Fonds de réserve latino-américain (FLAR) a été créé en 1978 par huit (8) pays. Il a une capacité de prêt de 3,5 milliards de Droits de Tirages Spéciaux (DTS). Ce fonds fournit une assistance financière aux membres confrontés à des difficultés de balance des paiements. Il jouit d'une bonne notation de crédit. Les montants de ses prêts ont été relativement modestes ; et
- l'Initiative Multilatérale de Chiang Mai (IMCM) a été instituée en 2000 et élargie en 2010. Il s'agit d'un accord de swap multilatéral entre dix (10) pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), la Chine, le Japon et la Corée du Sud, destiné à résoudre les problèmes de balance des paiements et de liquidité à court terme. La capacité de prêt est de 240 milliards de DTS. L'IMCM n'a jamais accordé de prêt.

Cherchant des compléments aux réserves de change, la SARB ne s'est pas intéressée à la mutualisation des réserves, mais a plutôt privilégié le concept de Dispositif Mondial de Sécurité Financière (DMSF), y compris l'accès aux lignes de swap d'autres Banques Centrales ainsi qu'aux sources de financement multilatérales.

En conclusion, Dr. Fowkes a indiqué que l'Afrique du Sud s'est appuyée sur une stratégie de non-intervention sur le taux de change, qui a bien fonctionné et renforcé la crédibilité de la Banque Centrale. Les réserves restent un filet de sécurité en cas de chocs externes et d'urgences; les lignes de swap et les autres composantes du DMSF contribuent à la résilience.

A la suite de cette présentation, certains participants ont évoqué la flexibilité du taux de change de l'Afrique du Sud qui permet d'absorber les chocs. L'Afrique du Sud a adopté une cible d'inflation pour contrôler les pressions inflationnistes et son économie est relativement diversifiée. En comparaison, pour les pays à taux de change fixe (Zone CEMAC), l'évolution des réserves de change est corrélée aux fluctuations des prix des matières premières (pétrole).

Les participants ont donc préconisé la compatibilité entre les politiques budgétaires et monétaires. Ils ont également indiqué que les crédits à l'économie induisent une augmentation des importations de biens et de services. Par conséquent, dans les pays à régime de change fixe, l'un des défis est de parvenir à un rapatriement substantiel des recettes d'exportation et de poursuivre la transformation structurelle des économies (industrialisation). Dans le cas contraire, on pourrait assister à une insuffisance de réserves et à une dépendance à l'aide extérieure.

### **3.2 Session plénière 2 : Expériences des Banques Centrales de l'ABCA**

Quatre (4) Banques Centrales membres de l'ABCA ont partagé leurs expériences par rapport au thème central du séminaire.

#### **3.2.1. Bank Al-Maghrib**

La Banque Mondiale a lancé l'initiative Greenback dans plusieurs pays, dont le Maroc en 2019, suite aux accords du G8 et du G20 visant à réduire les coûts moyens des transferts de fonds en 2014.

L'objectif de cette initiative est d'améliorer l'efficacité du marché des transferts de fonds à travers :

- la mise en œuvre de programmes d'éducation financière pour les bénéficiaires de transferts de fonds ;
- la promotion de la transparence et de la concurrence sur le marché ;
- le développement de services innovants et conviviaux ; et
- la réduction des coûts.

Pour atteindre ces objectifs, une enquête qualitative a été entreprise pour :

- analyser le comportement financier des bénéficiaires marocains des transferts de fonds internationaux ;
- recueillir leurs besoins réels ;
- collecter des informations sur les services de transferts de fonds disponibles et évaluer leur transparence ;
- identifier des lignes directrices pour les programmes d'éducation financière à concevoir ; et
- partager les résultats avec les décideurs politiques et les acteurs privés afin d'identifier les domaines à améliorer et le plan d'actions.

## **Méthodologie de l'enquête Greenback**

L'enquête a porté sur un échantillon de 149 personnes, hommes et femmes, répartis en deux (2) groupes d'âge (25-40 ans, 45 ans et plus), dans seize (16) groupes de discussion issus de quatre (4) régions géographiques, zones urbaines, périurbaines et semi-rurales.

Elle a été divisée en trois (3) phases :

- phase 1 : Réalisation d'une enquête qualitative pour analyser le comportement financier des bénéficiaires de transferts de fonds internationaux et recueillir leurs besoins réels ;
- phase 2 : Collaboration avec les acteurs des secteurs public et privé de l'écosystème financier afin d'établir un plan d'actions commun pour le développement du marché des transferts de fonds ; et
- phase 3 : Mise en œuvre des mesures et évaluation des résultats.

## **Principaux résultats de l'enquête Greenback**

L'enquête a permis d'obtenir des informations sur :

Le choix de la méthode de transfert

- l'expéditeur des fonds choisit le prestataire de services de transfert de fonds ;
- les transferts bancaires sont rarement utilisés, même si 62,0% des personnes ont un compte bancaire ;
- l'envoi d'argent par virement bancaire est considéré comme sélectif ; et
- les participants indiquent la simplicité et la rapidité de la réception des fonds.

Connaissances et comportements relatifs aux opérations de transfert d'argent

- les transferts d'argent locaux sont utilisés pour rembourser des prêts, payer des marchandises aux commerçants d'autres villes ou contribuer aux tontines ; et
- au niveau national, les canaux informels sont utilisés pour les transferts de fonds destinés à soutenir les familles parce qu'ils sont gratuits, bien que les participants soient conscients des risques.

Perception des services financiers

- manque de connaissances, d'informations et de confiance dans les institutions et services financiers ;
- les frais bancaires sont considérés comme excessifs et non transparents ; et
- les participants aimeraient avoir plus d'informations sur les options de compte bancaire et de transfert par carte de crédit et sur la manière de se protéger contre la fraude et le vol.

## **Recommandations**

- développement de modules d'éducation financière sur les transferts de fonds, les produits disponibles, les tarifs et leurs fonctionnalités ;
- amélioration de la qualité et de la disponibilité des services financiers (services financiers numériques, transferts d'argent, etc.) ; et
- amélioration de la transparence dans la tarification des services financiers (prix).

### **3.2.2. Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO)**

La BCEAO a révisé son dispositif de collecte des données des envois de fonds à partir de 2012 pour prendre en compte certains éléments (finalités, structure des données, canaux utilisés, etc.) qui améliorent leur qualité.

La dynamique des envois de fonds a montré une augmentation constante de 2005 à 2019, sauf en 2009 avec une baisse de 6,6%, en lien avec la crise financière et économique de 2008. Malgré la pandémie de COVID-19, les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ont fait preuve de résilience en recevant des flux de transferts de fonds en 2020 (augmentation de 4,5%).

S'agissant de la structure des envois de fonds dans l'UEMOA, les motifs de consommation prédominant (54,6%). Les principaux bénéficiaires des transferts de fonds sont les professionnels (31,8%) et les inactifs (21,7%). La majorité des ressources proviennent d'Europe (66,1%) et des pays africains (20,9%). Globalement, 17,3% de ces flux transitent par des canaux informels.

Par ailleurs, les transferts de fonds constituent la première source de financement extérieur de l'Union, devant les dons et les Investissements Directs Etrangers (IDE). Leur contribution à l'amélioration du déficit courant de l'Union est en moyenne de 3,0% de 2005 à 2020, ce qui représente deux (2) mois d'importations pour consolider les réserves de change.

Une étude de la BCEAO en 2015 sur les impacts macroéconomiques des envois de fonds dans les pays de l'UEMOA montre que les envois de fonds jouent un rôle stabilisateur, en raison de leur caractère contra-cyclique concernant la volatilité de l'écart de production. Ils affectent positivement la production réelle par habitant, la consommation privée, l'investissement privé et le crédit à l'économie.

#### **Défis**

Compte tenu de ces résultats, les défis sont les suivants :

- l'amélioration de la contribution des transferts de fonds aux sources de financement externe de l'Union ;
- le niveau élevé des coûts de transaction ; et
- d'importants canaux informels utilisés pour les transferts de fonds.

#### **Solutions proposées**

Le secteur financier devrait être encouragé à réduire les coûts de transaction et à optimiser la réaffectation des envois de fonds vers des investissements productifs.

### **3.2.3. Banque Centrale du Congo (BCC)**

Les statistiques de la Banque Mondiale indiquent que les envois de fonds à destination des pays en développement ont atteint 554,0 milliards de dollars en 2019, soit une augmentation de 4,3%. Pour la République Démocratique du Congo (RDC), la Banque Mondiale estime les envois de fonds à 1,8 milliard de dollars en 2019, soit 3,7% du PIB du pays. Les données montrent une tendance à la hausse depuis 2000, avec un pic de 1 764,35 millions de dollars en 2018, représentant 2,75% du PIB.

Les études d'impacts des envois de fonds sur la croissance économique restent controversées. Pour la RDC, sur la base des données collectées à la BCC de 1980 à 2018, les modèles de régression multiple ont montré qu'une augmentation de 1,0% des transferts de fonds entraîne une hausse de 0,55% de la production. Bien que positif, l'impact en RDC est faible, reflétant une légère augmentation de la consommation et de l'investissement des ménages recevant des transferts de fonds.

La contribution marginale des transferts de fonds à la croissance des pays bénéficiaires pourrait s'expliquer par une part importante de ces ressources allouée à la consommation courante plutôt qu'à l'investissement et par les canaux informels utilisés.

#### **3.2.4. Central Bank of Eswatini**

Les transferts de fonds internationaux sont importants pour les moyens de subsistance des populations d'Eswatini. Dans le pays, les transferts de fonds, qui sont faibles en pourcentage du PIB par rapport à d'autres pays africains, sont ressortis à environ 0,9% du PIB en 2020. L'Afrique du Sud est la principale source de provenance des envois de fonds dans l'économie. Globalement, on observe une tendance à la hausse des envois de fonds au cours de la dernière décennie et le pays a reçu environ E600 millions (moyenne annuelle) d'envois de fonds au cours des dernières années. Les transferts de fonds reçus en Eswatini ont été affectés par le choc économique lié à la COVID-19, avec une baisse de 18% en 2020. Cette évolution est due principalement aux pertes d'emplois des Eswatiniens sur le principal marché d'envoi de fonds (Afrique du Sud), en raison du confinement et des restrictions de voyage.

La volatilité du taux de change a été prépondérante en 2020 et la monnaie locale est arrimée au Rand sud-africain (ZAR). Cette situation s'explique par les fluctuations erratiques du ZAR, en réponse à la COVID-19 induite par les conditions du marché financier mondial. Les réserves de change brutes d'Eswatini étaient bien ancrées en 2020 et les transferts de fonds ont un impact négligeable sur les réserves.

#### **Défis**

L'Eswatini doit relever le défi de la faiblesse des flux de transferts de fonds, de l'utilisation de canaux informels pour les transferts de fonds, du manque de données et des coûts de transaction élevés.

#### **Solutions proposées**

Il est nécessaire de mobiliser la diaspora, d'assouplir les restrictions et les réglementations, de réduire les coûts de transaction et d'entreprendre une enquête nationale auprès des ménages pour déterminer le niveau des transferts de fonds informels.

## **4. TRAVAUX EN ATELIERS**

Les délégués ont échangé sur trois (3) thèmes à travers des ateliers.

### **Atelier I : « Envois de fonds des travailleurs migrants : financement des économies africaines et impacts de la COVID-19 »**

#### **1. Introduction**

Les transferts de fonds des migrants sont des transferts d'argent des résidents d'un pays vers leur pays d'origine, généralement à destination des familles, des amis et des communautés. Les envois de fonds des migrants ont connu une croissance rapide ces dernières années et représentent désormais la principale source de devises étrangères pour de nombreuses économies en développement. Contrairement aux prévisions, les flux de transferts de fonds à l'échelle mondiale ont fait preuve de résilience pendant la crise de la COVID-19.

En 2020, les flux de transferts de fonds officiellement enregistrés vers les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) ont atteint 540 milliards de dollars, soit seulement 1,6% de moins que les 548 milliards de dollars en 2019.

Les envois de fonds ont dépassé les investissements directs étrangers avec une plus grande ampleur en 2020. Par conséquent, les envois de fonds sont devenus un important facteur de lissage de la consommation pour les ménages bénéficiaires et, à ce titre, constituent une composante (privée) de plus en plus essentielle des systèmes mondiaux de protection sociale.

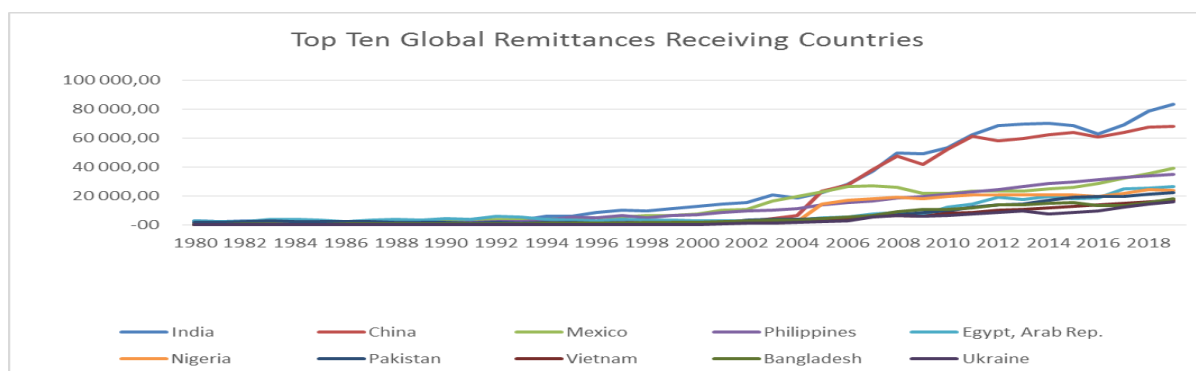
#### **2. Aperçu des envois de fonds**

Le total des transferts de fonds dans le monde, qui était de 35,81 milliards de dollars en 1980, est passé à 716,67 milliards de dollars en 2019. La croissance mondiale des transferts de fonds vers les PRFI a été plus rapide que dans le reste du monde.

Une caractéristique commune des PRFI qui contraste avec le reste du monde est la hausse de la migration des jeunes travailleurs des PRFI au début du millénaire qui s'est accélérée alors que celle du monde industrialisé est restée stable. Cette évolution serait attribuable au changement de tendance observée dans les grands pays développés receveurs au profit des PRFI. L'Afrique subsaharienne continue d'afficher le coût moyen des transferts de fonds le plus élevé qui s'établit à 8,2%, tandis que les coûts moyens les plus bas sont enregistrés en Asie du Sud et s'établissent à 4,9%. Les frais de transfert dans de nombreux corridors africains restent supérieurs à 10%, en particulier pour les transferts effectués par les banques commerciales. Les migrants intrarégionaux en Afrique subsaharienne représentent plus des deux tiers de l'ensemble des migrations internationales en Afrique. Toutefois, les coûts des transferts de fonds intrarégionaux sont très élevés, en raison du faible volume des flux formels, de la pénétration insuffisante des technologies innovantes et de l'absence d'un marché concurrentiel.

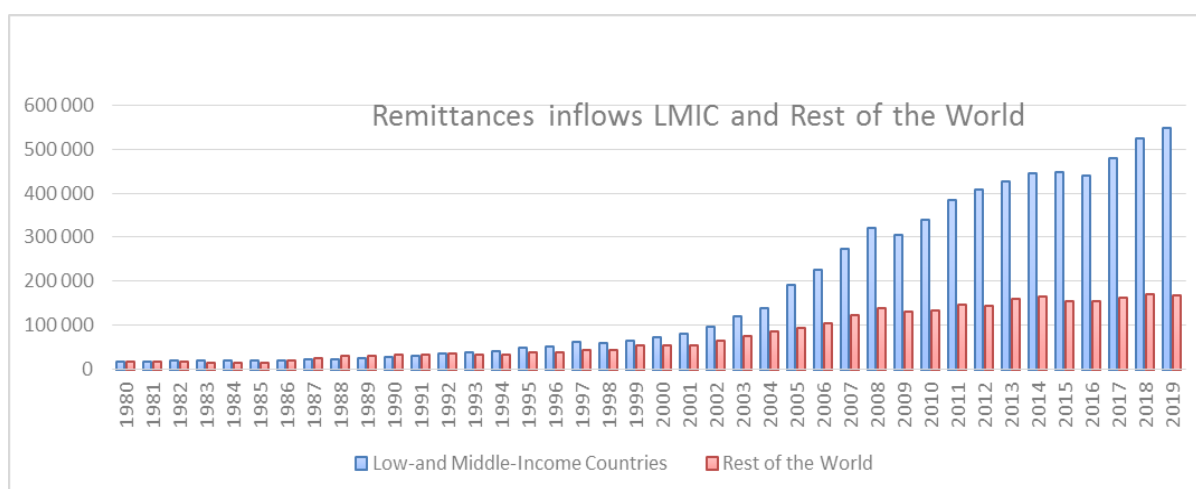


**Figure 1 :**



La figure 1 ci-dessus illustre la croissance mondiale des transferts de fonds et montre que celle-ci a été plus forte dans les PRFI que dans le reste du monde. Le graphique indique que l'entrée dans le millénaire a été marquée par une croissance accélérée dans les PRFI ; des pays plus dynamiques comme l'Inde, le Mexique et les Philippines ayant supplanté des pays industrialisés jusqu'alors dominants comme l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni. Le taux de croissance des PRFI est passé de 49% du total en 1980, à 76% en 2019.

**Figure 2 :**



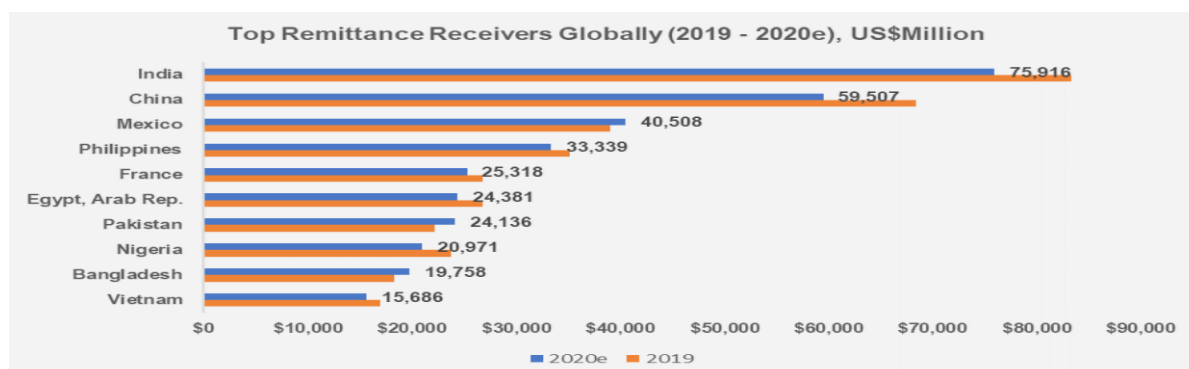
La figure 3 ci-dessous présente les dix (10) premiers pays recepteurs qui sont des PRFI. L'Inde occupe le 1<sup>er</sup> rang avec un montant de 83,33 milliards de dollars en 2019, contre 2,7 milliards de dollars en 1980. Elle montre également que la croissance accélérée des dix premiers PRFI est perceptible à partir de 1994, avec un regain en 2004 pour les pays les plus dynamiques comme l'Inde, les Philippines, le Mexique et le Vietnam. Le Nigeria a enregistré une percée en 1999 en rejoignant le cercle des pays recevant 1 milliard de dollars, passant de 448,55 millions de dollars en 1998 à 1,3 milliard de dollars en un an.

## Impacts de la COVID-19

De manière générale, les envois de fonds dans le monde ont été affectés par l'impact de la pandémie de COVID-19. Cependant, en Afrique subsaharienne, la plupart des pays ont enregistré une augmentation des transferts de fonds, à l'exception du Nigeria.

Par conséquent, chaque pays ou région met en place des stratégies spécifiques pour rebondir.

**Figure 3 :**



## 3. Défis

### 3.1 Coût

Les coûts des transferts élevés découragent certains migrants d'utiliser les canaux officiels pour envoyer de l'argent à leurs familles. Bien que les gouvernements et les acteurs privés se soient engagés à réduire ces coûts à l'échelle mondiale, ils restent élevés et constituent un facteur limitant les transferts de fonds vers l'Afrique.

### 3.2 Technologie

De nombreux bénéficiaires de transferts de fonds résident dans des zones rurales où l'implantation des établissements de crédit est limitée. Cette situation peut générer des obstacles à la réception des fonds qui sont souvent indispensables aux familles pour se prémunir contre les mesures de confinement ou de mise en quarantaine.

### 3.3 Coordination des politiques budgétaire et monétaire

3.4 L'existence de régimes de taux de change multiples dans certains pays peut empêcher ou décourager les migrants d'envoyer de l'argent dans leur pays d'origine, surtout, lorsque ces fonds doivent être échangés au taux officiel, généralement inférieur au taux du marché parallèle.

### 3.5 Démographie des migrants

Le niveau de revenus des migrants détermine dans une large mesure le volume et la valeur des transferts de fonds vers leurs pays.

### 3.7 Stratégie limitée

Absence de politiques adéquates pour attirer les transferts de fonds dans certaines juridictions.

## 4. Stratégie

4.1 Le coût : la réduction du coût des transferts est essentielle pour mobiliser les flux d'envois de fonds. Les frais élevés facturés par les Opérateurs Internationaux de Transfert d'Argent (OITA) dissuadent les envois de fonds par les canaux formels.

4.2 La technologie : le renforcement des infrastructures pour faciliter l'inclusion financière, en particulier dans les zones rurales, améliorera les transferts de fonds.

4.3 Stabilité macroéconomique : les autorités doivent maintenir la stabilité macroéconomique. Elles devraient également développer des stratégies pour attirer les transferts de fonds telles que les instruments financiers, les incitations fiscales, les taux de change stables et d'autres dispositifs pour attirer les investissements de la diaspora.

4.4 Sociologie du migrant : les autorités devraient faire un effort pour identifier les caractéristiques socio-économiques (qualitative, données, etc.) des migrants afin d'éclairer les choix et les mesures de politiques économiques au profit des migrants.

## 5. Recommandations

Des études ont montré que les transferts de fonds des migrants contribuent significativement au développement économique des pays africains. Les efforts devraient être entrepris pour accroître l'impact (montants, volume) des transferts de fonds des migrants sur le continent. Compte tenu de l'importance des transferts de fonds des migrants pour le financement des économies africaines, il est recommandé de prendre les mesures suivantes :

- les pays africains doivent significativement réduire le coût des transferts de migrants, ce qui peut inclure une réduction des taxes, un cadre réglementaire et d'autres dispositions favorables ;
- les autorités devraient accorder une priorité absolue aux technologies permettant d'améliorer l'efficacité des transferts telles que l'identité numérique, l'infrastructure financière, les FinTech et RegTech (*innovations technologiques au service de la réglementation financière*) et la connectivité à internet ;
- les autorités monétaires et fiscales sont encouragées à renforcer les politiques visant à attirer les transferts de fonds ; et
- la Promotion de l'inclusion et de l'éducation financières.

## **Atelier II : FinTech et le marché des envois de fonds des migrants**

### **Défis**

1. Promouvoir les transferts de fonds avec les FinTech - Utiliser les FinTech pour les transferts internationaux et encourager les transferts de fonds vers les zones rurales ;
2. Utiliser les FinTech pour réduire les coûts ;
3. Recours aux FinTech pour orienter davantage de transferts de fonds vers les canaux formels ;
4. Interventions sur le marché des transferts de fonds - court terme / long terme ;
5. Initiatives nationales, régionales et continentales ;
6. Principales parties prenantes du marché des transferts de fonds - Banques Centrales, banques commerciales, entreprises de télécommunication, FinTech, destinataires des transferts de fonds, expéditeurs (ou leurs associations) ;
7. Réglementations relatives à la protection des consommateurs ; et
8. Promotion des investissements dans les FinTech.

### **Observations**

1. Dans certains pays, environ 75 à 80% des transferts de fonds sont envoyés par le canal de la téléphonie mobile (mobile money) ;
2. Les transferts d'argent par les plateformes ou les applications basées sur les crypto-monnaies dans certains cas sont considérés comme bon marché et rapides, en particulier les transferts internationaux ;
3. Les Banques Centrales devraient sensibiliser les populations face aux dangers des crypto-monnaies non réglementées ;
4. Dans certains pays (Kenya, Ile Maurice, Rwanda, Tanzanie), la banque I & M utilise une application pour les transferts régionaux (Spenn). L'application existe depuis trois (3) ans mais n'est pas populaire, bien qu'elle soit bon marché et pratique. La faible utilisation de cette application pourrait être attribuable à un manque de confiance, à la protection et à l'éducation des consommateurs. L'argent mobile reste le plus populaire. Un autre défi est que l'application nécessite un téléphone intelligent (smartphone) qui est hors de portée de nombreuses personnes ;
5. Dans certains pays comme la Zambie, on assiste à des partenariats entre les FinTech, les sociétés de transfert d'argent et les banques. Cette évolution est due à une demande pour des paiements instantanés et plus rapides ;
6. La Bank of Zambia a mis en place un groupe de travail - il est prévu de l'étendre à d'autres parties prenantes ;
7. Les paiements mobiles progressent sur le continent africain ;

8. Bien que les partenariats réduisent les coûts, il est nécessaire de mener des études pour confirmer ;
9. Dans certains pays, les transferts internationaux se font principalement par l'intermédiaire des banques commerciales, tandis que les transferts par téléphonie mobile (Mobile Money) sont domestiques. On note également que certains migrants apportent des biens et de l'argent liquide ;
10. Au Kenya, M-PESA a établi un partenariat avec les banques pour effectuer des virements des comptes bancaires vers le téléphone mobile et faciliter les transferts. Des réglementations sont mises en place : la loi sur le système national de paiement autorise les fournisseurs de services de paiement. La réglementation sur le système national de paiement impose des seuils pour les transferts d'argent mobile tels que les limites sur les montants des transactions. Cette limite est modifiée de temps à autre par la Banque Centrale. Pendant la pandémie, les transactions via la téléphonie mobile ont été plus dominantes ; et
11. Le rôle des Banques Centrales est essentiel pour améliorer les transferts d'argent via la téléphonie mobile.

## **Interventions**

1. Interventions continentale (Zone de libre-échange continentale africaine, ZLECAf) / régionale ;
2. L'Union africaine travaille avec Afreximbank pour déployer des services continentaux, y compris l'argent mobile ;
3. L'Union africaine travaille également avec l'ABCA sur un système de paiement continental intégré ;
4. Des groupes de travail ont été mis en place avec des représentants de toutes les Sous-régions africaines (Afrique du Nord, Afrique du Sud, Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale) ;
5. Approche multipartite / forum au niveau national pour la réglementation et la facilitation des FinTech, des institutions financières non bancaires impliquées dans les transferts de fonds, des comités nationaux. Le Forum réunit les acteurs du système de paiement national, les marchés financiers, la supervision bancaire, l'inclusion financière et le gouvernement ;
6. Assurer l'éducation financière des consommateurs ;
7. Mettre en place des politiques de protection des consommateurs ;
8. Favoriser les investissements dans les FinTech ; et
9. Recherche / enquêtes / données pour confirmer si les partenariats entre les FinTech, les sociétés de transfert d'argent et les banques réduisent les coûts.

### **Atelier III : Envois de fonds des travailleurs migrants, structure du compte courant et la consolidation des réserves de change**

1. L'expérience de la Tanzanie, de l'Afrique du Sud et d'Eswatini indique que la part des transferts de fonds des migrants est très minime par rapport au PIB de ces pays. En Tanzanie, les envois de fonds sont estimés à 500 millions de dollars, l'Afrique du Sud a un flux net d'environ 15 milliards Rands (différence entre les entrées et les sorties de fonds en Afrique du Sud) et les envois de fonds d'Eswatini se font principalement par des canaux informels ;
2. L'Eswatini envisage de créer un cadre pour formaliser le mécanisme des transferts de fonds qui devraient être reçus d'Afrique du Sud. Les données formelles pourraient être disponibles à l'avenir ;
3. Les plus grands défis dans la compilation des statistiques des transferts de fonds sont la sous-déclaration et les erreurs de classification. Ils sont souvent enregistrés sous la rubrique des flux étrangers incorporant les transactions relatives aux recettes des ONG, des Eglises et d'autres organisations ;
4. La COVID-19 est apparue à un moment où certains pays étaient confrontés à des difficultés de remboursement des euro-obligations, creusant le déficit budgétaire. Des transferts de fonds stables ont permis de reconstituer en partie le stock des réserves de change ;
5. Dans les huit (8) pays de l'UEMOA, les transferts de fonds ont été pendant longtemps un pilier important des performances économiques sur la période allant de 2005 à 2020 les transferts de fonds y représentent en moyenne environ 42,86% du déficit du compte courant (le déficit sans les transferts de fonds est de 7% du PIB, il s'établit à 4% avec les transferts de fonds) ;
6. En outre, les transferts de fonds des migrants ont un impact significatif sur les réserves de change, les améliorant d'environ 2 à 3 mois d'importations de biens et services, soit une contribution de 20 à 30% au stock des réserves (moyenne pour la période de 2005 à 2020) ; et
7. Au Sud-Soudan, pendant le conflit armé, les transferts de fonds constituaient un soutien essentiel pour les familles. La tendance s'est inversée après l'indépendance et le retour de la paix, qui ont permis aux migrants de revenir au pays et les transferts se font du Sud-Soudan vers l'étranger pour soutenir les familles à l'extérieur. Par ailleurs, les travailleurs étrangers, principalement dans le secteur privé (entreprises, hôtels, employés de maison, etc.), envoient également des fonds à leurs familles à l'étranger.

#### **Recommandations :**

1. L'Afrique doit améliorer la production et la qualité des statistiques relatives aux transferts de fonds pour mieux servir d'outil d'aide à la décision ;
2. L'Afrique devrait développer des stratégies pour améliorer les envois de fonds. En outre, elle devrait favoriser les transferts de fonds pour des motifs d'investissement au lieu de les cantonner à la fonction de soutien aux membres de la famille ; et

3. Les Banques Centrales devraient être proactives en captant ces flux entrants par le biais des marchés interbancaires de devises afin de renforcer les réserves de change.

**Fait virtuellement, le 2 juin 2021**

### Liste des participants

<b>N°</b>	<b>Noms</b>	<b>Institutions</b>
1.	Abdelbasset Raache	Banque d'Algérie
2.	Abdou Ceesay	Central Bank of The Gambia
3.	Abugo ABATE	
4.	Acho Théodore Yapo	AACB
5.	Adamu Momohsanni	Central Bank of Nigeria
6.	Albert Foday Boima	Bank of Sierra Leone
7.	Amadou CISSE	African Institute for Remittances
8.	Arthur Koffi	AACB
9.	Aswin Ramduny	Bank of Mauritius
10.	Bruno Fagbon Bilivogui	
11.	Carla Cruz	International Monetary Fund
12.	Chantal Kasangwa	National Bank of Rwanda
13.	Clarence Blay	Bank of Ghana
14.	David Fowkes	South African Reserve Bank
15.	Djafarou Tankari Ango	BCEAO
16.	Djoulassi Kokou Oloufadi	AACB
17.	Dossina Yeo	African Union
18.	Dr Kanya Williams	Central Bank of Nigeria
19.	Dr. Naglaa Nozahie	Central Bank of Egypt
20.	Ehab Elaraby	Central Bank of Egypt
21.	Fanou Letsigo-Mebo	BEAC
22.	Francis Selialia	South African Reserve Bank
23.	Randriamianjaharison F. Jimmy	Banky Foiben'i Madakasikara
24.	Fred Matota	Banque Centrale du Congo
25.	Guy Roger Kouakou	AACB
26.	Hadeer Abdelhadi	Central Bank of Egypt
27.	Hailu K. AU/AIR	African Union
28.	Haruna Yole	Central Bank of Nigeria
29.	Hary Ralarosy	Banky Foiben'i Madagasikara
30.	Helga Peres	Banco Nacional de Angola
31.	Ibrahima Keita	Banque Centrale de la République de Guinee



32.	Ibtissam El Anzaoui	Bank Al-Maghrib
33.	Isiah Gowera	SADC
34.	Imily Dieng Mbaye	AACB
35.	Ismael Ahmed Saker	BEAC
36.	Ita Mannathoko	International Monetary Fund
37.	Jabulane C. Dlamini	Central Bank of Eswatini
38.	Jackson S. W Worlobah	Central Bank of Liberia
39.	Jean Marie Rugambwa	National Bank of Rwanda
40.	Jitendra Bissessur	Bank of Mauritius
41.	Jugoo Satishingh	Bank of Mauritius
42.	Kamanzi Callixte	
43.	Karafa Jobarteh	Central Bank of The Gambia
44.	Kaveeta Hurynag	Bank of Mauritius
45.	Kouakou Hyppolite Konan	UEMOA
46.	Luc Remy Magonza	BEAC
47.	Maimouna Gueye	World Bank
48.	Majozi Sithole	Central Bank of Eswatini
49.	Mamadou Seye	AACB
50.	Martin Kalihose	Bank of Tanzania
51.	Melvin Khomo	Central Bank of Eswatini
52.	Michael B. Ogun	Central Bank of Liberia
53.	Michael D. Titoe	Central Bank of Liberia
54.	Miriam Kamuhuza	Bank of Zambia
55.	Mmabatho Kgaladi	South African Reserve Bank
56.	Morlai Bangura	Bank of Sierra Leone
57.	Dr. Moses Kiptui	Central Bank of Kenya
58.	Mothetsi Sekoati	Central Bank of Lesotho
59.	Mshaa Ducor	BEAC
60.	Mustpaha Mahamat	BEAC
61.	Mutabazi Boniface	National Bank of Rwanda
62.	Nancy Mwilwa	Bank of Zambia
63.	Nathaniel Akwashiki	Central Bank of Nigeria
64.	Ndahiriwe Kasai	National Bank of Rwanda

65.	Ndinaye Charumbira	African Union
66.	Noel Mahombera	
67.	Nourhan Sedeek	Central Bank of Egypt
68.	Nouri Daou Moussitaba	BCEAO
69.	Obias Runesu	Reserve Bank of Zimbabwe
70.	Omar Shokry	Central Bank of Egypt
71.	Osama Abdelrahman	Central Bank of Egypt
72.	Patrick Hitayezu	National Bank of Rwanda
73.	Patrick Mugenzi	National Bank of Rwanda
74.	Patrick Mutimba	MEFMI
75.	Peter Nzalu	Central Bank of Kenya
76.	Rado Razafindrakoto	SADC
77.	Raju Singh	World Bank
78.	Regine Nyirakanani	National Bank of Rwanda
79.	Rumbidzai Treddah Manhando	African Union
80.	Said Khallouk	Bank Al-Maghrib
81.	Sehlielo Mpofu	MEFMI
82.	Tallys Olivier Talebuyi Tayey	WAMI
83.	Tanka Tlelima	Central Bank of Lesotho
84.	Thierno Mountaga Mbow	AACB
85.	Thomas Boima	Bank of Sierra Leone
86.	Thomas Bwire	
87.	Tuyizere Majyambere Fabrice	National Bank of Rwanda
88.	Veronica Finney	Bank of Sierra Leone
89.	Vumile Manzi	South African Reserve Bank
90.	Vusi Mabilisa	Central Bank of Eswatini